

*Cartel Intersyndical du Personnel de l'Etat et du
Secteur Subventionné*

**RESOLUTION ADRESSEE AU
GRAND-CONSEIL ET AU CONSEIL D'ETAT**

Pour répondre aux missions de service public qui sont les nôtres et aux besoins croissants de la population en matière de prestations, l'Assemblée de ce 4 décembre 2003, réunissant aussi bien les actifs que les retraités des secteurs publics et subventionnés, s'adresse au Grand-Conseil et au Conseil d'Etat pour exprimer son opposition à tout budget d'austérité entraînant une perte du pouvoir d'achat et une dégradation du service public. Nous exigeons :

- ▶ **La création de 200 nouveaux postes au minimum,**
- ▶ **La régularisation de tous les auxiliaires remplissant des tâches indispensables de manière permanente,**
- ▶ **L'application de l'accord hospitalier signé en 2002,**
- ▶ **La suppression de la réduction technique linéaire qui prive les services de nombreux postes nécessaires,**
- ▶ **L'arrêt de toutes formes d'externalisation et de privatisation,**
- ▶ **L'application de tous les mécanismes salariaux fixés dans la loi.**

En outre, l'Assemblée ici réunie réaffirme son opposition à toute remise en cause du statut, à toute forme de salaire au mérite et à toute loi qui priverait l'Etat des ressources nécessaires à son fonctionnement et affecterait gravement les prestations auxquelles la population a droit.

Genève, le 4 décembre 2003

*Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné
Case postale 1765 – 1227 Carouge*